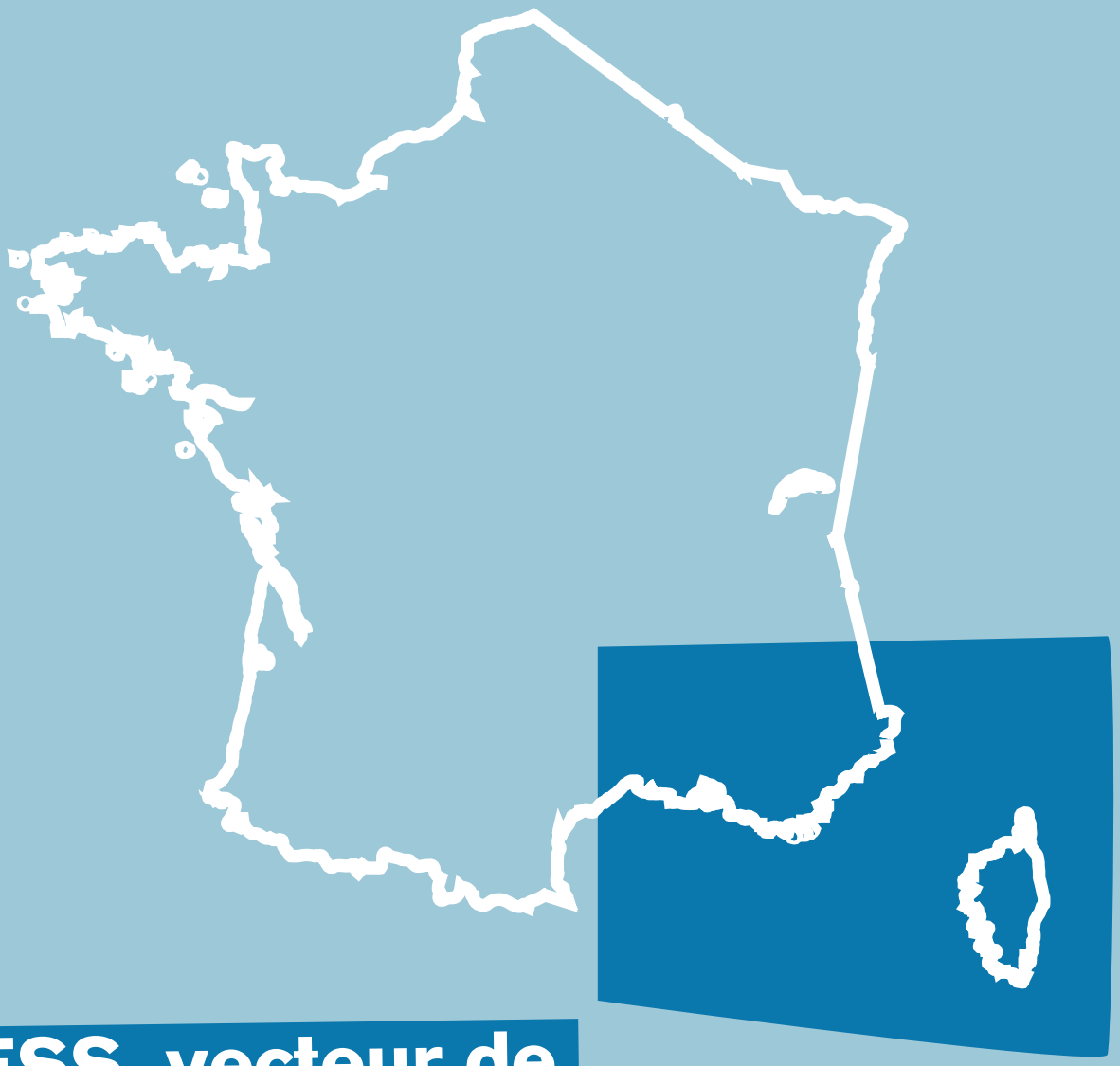

“L’ESS, vecteur de développement économique et social territorial”

Jeudi 16 octobre 2014

Roquette sur Siagne (06)

DOSSIER PARTICIPANT

rtes
Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Pays de Grasse
communauté d’agglomération

ACCM
Arles Crau Camargue Montagnette

VSA
VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Région PACA

“L’ESS, vecteur de développement économique et social territorial”

Jeudi 16 octobre 2014

Une loi ESS votée cet été

Fin juillet, la loi pour l’Économie Sociale et Solidaire était adoptée par l’Assemblée nationale. Une étape qui marque une reconnaissance nationale de l’ESS et de sa contribution à la création d’emplois et au développement des territoires.

Un rôle fort des collectivités

Or, pour accompagner et continuer à accompagner le développement de l’ESS, les collectivités locales jouent un rôle essentiel. Initiateur, accompagnateur, défricheur, mobilisateur, facilitateur, soutien... Sur les territoires, et quel que soit ce rôle, les collectivités locales apportent la preuve au quotidien que l’ESS peut être un vecteur fort de développement local, de maintien d’emploi, de coopération, de lutte contre les inégalités...

Un changement d’échelle à soutenir

Pour les élus des collectivités territoriales soutenant depuis des années l’ESS, la loi est une reconnaissance importante du travail qu’ils réalisent sur leurs territoires.
Pour tous, cette loi montre l’intérêt et la place de l’ESS dans le développement local, et la responsabilité collective et partagée dans l’accompagnement de son changement d’échelle.

Une journée pour s’enrichir

Pour faire connaître et échanger sur les initiatives et expériences ESS des territoires, le RTES co-organise en 2014 une série de rencontres territoriales.

Le 16 octobre 2014, cette journée, co-organisée par l’ACCM, la ville de Valbonne Sophia Antipolis, la communauté d’agglomération du Pays de Grasse, avec le soutien du conseil régional Provence-Alpes-Côte d’Azur, aura pour thème :

L’ESS, vecteur de développement économique et social territorial.

Ses objectifs :

- mieux connaître les initiatives et politiques ESS menées sur le territoire PACA et Corse,
- échanger et partager expériences et réflexions autour de témoignages d’élus et d’acteurs du territoire,
- communiquer sur la richesse des actions menées.

rtes
Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Pays de Grasse communauté d’agglomération

ACCM Arles Crau Camargue Montagnette

VSA VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Région PACA

“L’ESS, vecteur de développement économique et social territorial”

Jeudi 16 octobre 2014

Programme

10h / Ouverture des travaux

Jérome Viaud, président de la communauté d’agglomération du Pays de Grasse, maire de Grasse, vice-président du conseil général des Alpes-Maritimes,

Marc Daunis, sénateur des Alpes-Maritimes, maire de Valbonne Sophia Antipolis,

Michèle Tregan, conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d’Azur déléguée à l’emploi et à l’ESS,

Christiane Bouchart, présidente du RTES (ou son représentant)

10h30-11h30

Présentation de la loi sur l’ESS et des dynamiques en région

David Heckel, directeur de la CRESS PACA,

Bruno Lasnier, directeur de l’APEAS,

Géraldine Daniel, directrice adjointe, Direccte PACA

11h30 - 12h30 / Table ronde spéciale élus

“Pourquoi et comment mettre en place une politique d’ESS ?

Philippe Chesneau, conseiller régional délégué au développement de l’économie responsable, conseil régional Provence-Alpes-Côte d’Azur,

Jean Gatel, directeur de l’économie du conseil général du Vaucluse, ancien secrétaire d’Etat à l’économie sociale,

Marie-Louise Gourdon, conseillère générale des Alpes-Maritimes, vice-présidente de la communauté d’agglomération du Pays de Grasse et maire adjointe à la culture de Mouans-Sartoux,

Jean-Paul Henry, vice-président de la communauté d’agglomération du Pays de Grasse, maire de Valderoure

12h30 / Déjeuner

L’après-midi est organisé autour de deux tables rondes avec une question transversale : la problématique de l’accès au foncier sur le territoire, dans le domaine du logement, de l’agriculture, de l’accès à des surfaces commerciales, ... Et les pistes possibles.

14h-14h45 / Table ronde 1

“L’ESS, une réponse aux besoins des populations et des entreprises”

Emilie Artigarrède, responsable pôle mobilité Mobilis 06,

Benjamin Borel, cogérant de Bou’sol,

Paul-Jo Caïtucoli, président de la FRESC

> Échanges avec les participants

14h45-16h / Table ronde 2

“Innovation sociale et nouveaux modes de régulation économique”

Mathieu Barrois, PDG de la SCIC ôkhra,

Fabien Harel, directeur du Comité d’expansion 05,

Dominique Blanc, directrice de l’Autre Boutique,

Jean-François Piovesana, directeur du service Emploi et Solidarités de la communauté d’Agglomération Pays de Grasse,

Cristina Delgado, chargée de mission Maison de l’Économie et du Développement Solidaire - CARESS

> Échanges avec les participants

La journée sera animée par Magali Chouvion, rédactrice en chef Provence Durable Magazine.

“L’ESS, vecteur de développement économique et social territorial”

Jeudi 16 octobre 2014

Fiches infos

Retrouvez ci-après les présentations des intervenants à la journée

> Les politiques ESS / Fiches “collectivité”

- Communauté d’agglomération du Pays de Grasse
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d’Azur
- Ville de Valbonne Sophia Antipolis
- Collectivité territoriale de Corse
- Communauté d’agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette

> Les initiatives et expériences / Fiches “initiative”

- De la boutique éphémère à L’Autre Boutique
- SCIC ôkhra
- Association AVIE : Pôle Mobilité « Mobilis 06»
- Fédération de Reconquête Économique, Sociale et Culturelle (FRESC)
- Comité d’expansion 05
- Bou’sol
- Centrale d’Achats Responsables et Solidaires CARESS

rtes Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire
Pays de Grasse communauté d’agglomération
ACCM Arles Crau Camargue Montagnette
VSA VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS
Région PACA

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

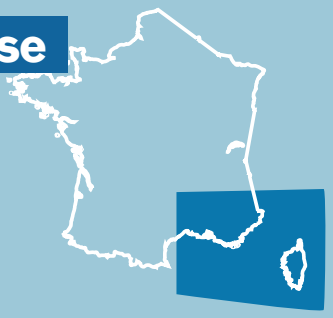

57, Avenue Pierre Sémard,
BP 91015, 06131 Grasse
www.paysdegrasse.fr

102 000 habitants / 23 communes / 62 conseillers communautaires.

> Chargée de mission ESS
Valérie TETU
vtetu@paysdegrasse.fr
04 97 01 11 00
06 65 52 93 10

> Vice-président à l'ESS
Jean-Paul Henry,
maire de Valderoure.

Contexte

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse - Pôle Azur Provence jusqu'au 31 décembre 2013- ambitionne pour son territoire un développement économique dynamique, innovant, soucieux de cohésion sociale, créateur d'emplois et porteur de sens et d'innovation.
À ce titre, elle s'est engagée, aux côtés de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, dans un projet d'envergure, de développement de l'Economie Sociale et Solidaire avec la signature d'un Contrat Local de Développement (CLDESS) pour la période 2012-2015.

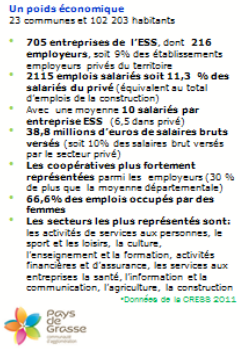

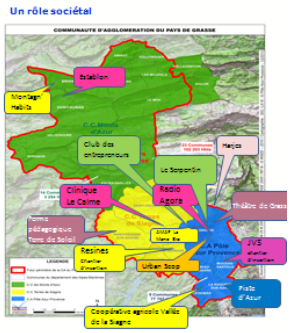

L'ESS sur le territoire

Avec 226 établissements employeurs, 2 392 salariés et près de 55 millions d'euros de salaires bruts versés, l'économie sociale et solidaire compte, sur l'ensemble du pays grassois, un nombre significatif d'emplois, équivalents au volume total d'emplois dans la construction sur le Pays de Grasse, soit plus de 10 % de l'ensemble des salariés du secteur privé.

Programme d'intervention dans le champ de l'ESS

Forte de ce constat, la communauté s'est dotée d'un plan d'actions de soutien au développement de l'ESS, partagé avec l'ensemble des acteurs du territoire, pour la période 2012-2015, structuré autour de quatre objectifs, déclinés en objectifs opérationnels qui donnent lieu, par année, à des propositions d'actions. Ces objectifs sont :

- Identifier, structurer et animer un réseau des acteurs de l'ESS sur le territoire,
- Faire connaitre et reconnaitre l'ESS et promouvoir ses valeurs et ses pratiques,
- Renforcer les acteurs présents sur le territoire,
- Soutenir le développement de nouvelles initiatives.

Premiers bilans

> **L'existence d'un réseau actif des acteurs locaux** de l'ESS fédérés autour d'une Charte.
Une animation organisée autour de:
- une plateforme collaborative - qui compte à ce jour près de 100 structures partenaires-.
- des « Rendez-vous de l'ESS » -temps d'échanges et de visites pour apprendre aux acteurs à mieux se connaitre-
- une vidéothèque avec des portraits d'acteurs en ligne.

> **Un travail de communication structuré** avec notamment l'organisation du Mois de l'ESS comprenant plusieurs évènements grand public comme l'Autre Marché, **l'inscription de l'ESS comme un axe prioritaire du Scot**, et un objectif transversal du Plan Climat Energie Territorial (PCET) ou encore la prise en compte de l'ESS dans une démarche d'éco labellisation des artisans et commerçants du territoire « Eco-défis ».

> **Le soutien aux acteurs de l'ESS** passe par un travail de développement des clauses d'insertion dans les marchés publics, un appui à la commercialisation des produits et services, avec l'accueil du premier salon d'affaires régional de l'ESS « So Eko » et un accompagnement au lancement d'un espace dédié à la consommation responsable « l'Autre Boutique ».

> **Une initiative largement encouragée** avec par exemple un appel à projets lancé sur 2013/2014 et l'accompagnement d'une démarche de Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) sur la gestion des déchets.

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région PACA

Hôtel de Région
27,place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20
www.regionpaca.fr

4,93 millions d'habitants.

> Chef de service
Développement de l'Economie Sociale et Solidaire
Pascal Bianucci
pbianucci@regionpaca.fr
04 91 57 55 27

> Vice-Président délégué à l'emploi, au développement économique régional, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation
Bernard MOREL

L'ESS sur le territoire

L'Économie Sociale et Solidaire est créatrice d'emploi, porteuse de valeurs de solidarité, de démocratie et de lien social. Ce sont 17 000 établissements employeurs qui sont concernés, soit 8,5% des établissements employeurs de la région, 162 000 emplois salariés, soit 13,5% des salariés du secteur privé de la région (jusqu'à 18% dans les départements alpins) et 3,9 milliards d'euros de salaires bruts distribués. (source : Panorama de l'ESS en PACA 2013).

Programme d'intervention dans le champ de l'ESS

L'action régionale a permis l'émergence de très nombreux projets d'activités, intimement liés aux territoires, créateurs de richesse et d'emploi et diffusant les valeurs et pratiques d'une ESS construite par et pour les citoyens. L'ESS fait partie intégrante de la politique économique de la Région et propose des réponses adaptées aux besoins de consolidation et de développement des entreprises qui ont fait le choix de viser l'alliance du sens et de la performance en plaçant l'humain au cœur de leurs préoccupations. Mais les évolutions importantes du contexte (législatif, stratégique et financier) valident le principe d'une mise en œuvre rapide d'une nouvelle stratégie régionale de soutien à l'ESS. Dans ce cadre, la Région souhaite notamment faire de l'ESS un modèle de l'évolution de ses politiques dans le cadre de la loi de décentralisation. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur renouvelle son soutien à ce champ économique incontournable et pérenne au service d'une économie régionale responsable génératrice d'emplois de qualité et non délocalisables.

De nouveaux enjeux et un contexte législatif qui nécessite de consolider l'existant et de renforcer le rôle stratège de la Région. Le contexte législatif amène également la Région à devoir anticiper les effets potentiels de l'acte III de la décentralisation, mais également la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS qui semblent se diriger vers une « gouvernance » renforcée des régions autour de cette question, au titre du développement économique. L'ambition de la Région est donc de développer l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur par un renforcement des structures, une professionnalisation des ressources humaines, un développement des activités et l'exploration de nouveaux marchés et formes d'innovation qui supposent des mises en réseau innovantes, notamment avec les acteurs de l'économie dite traditionnelle. Dans ce cadre, il convient de prioriser la consolidation de l'existant, dont se font écho les porteurs de projet sollicités lors de la récente évaluation du PROGRESS, et répondre aux enjeux suivants :

- la consolidation des modèles économiques d'entreprises ayant fait le choix d'assumer un surcoût de production lié à l'utilité sociale de leur objet ;
- la nécessaire anticipation des évolutions en terme de ressources humaines, avec des départs à la retraite qui s'annoncent massifs dans l'ESS, en particulier sur les postes à responsabilités, et donc des besoins de soutien à la gestion des ressources humaines et au renforcement des compétences ;
- le développement des coopérations économiques et des mutualisations de moyens au sein et au-delà du secteur de l'ESS dans une logique de consolidation et de croissance des nombreuses structures de très petite taille ;
- le développement des coopératives et du modèle coopératif, mouvement sous-représenté dans notre région au regard de son potentiel, tant par des créations ex nihilo d'entreprises que par la reprise/transmission d'entreprises saines ou en difficulté, ou enfin par des évolutions des structures existantes ;
- l'intégration de l'ESS, par ses capacités à innover et expérimenter, dans la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI), des orientations stratégiques régionales en matière de développement économique, d'innovation et d'internationalisation des entreprises (SRDEII) et des politiques sectorielles de la Région.

Cinq objectifs opérationnels partagés

Cinq objectifs ont été définis pour le développement de l'ESS en région et seront mis en œuvre :
Objectif 1 : Soutenir le renforcement des compétences – Développer le Capital Humain de l'ESS
Objectif 2 : Soutenir l'entrepreneuriat solidaire par la mise en œuvre d'un Appareil Régional d'Accompagnement renforcé
Objectif 3 : Développer une offre financière adaptée
Objectif 4 : Appuyer le développement de l'ESS par l'Innovation
Objectif 5 : Développer une économie de proximité par des coopérations inter-entreprises dans les territoires ou dans les filières.

Ville de Valbonne Sophia Antipolis

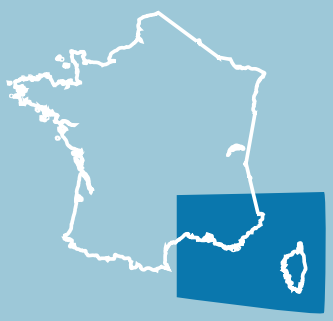

VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Hôtel de Ville BP 109
06902 Valbonne Sophia Antipolis
www.valbonne.fr

13 000 habitants

> Chargée de mission ESS
Direction Solidarité et Animation Territoriale
Aurélie GOAOC
04.93.12.34.56
agoaoc@ville-valbonne.fr

> Sénateur-Maire
Marc DAUNIS
mdaunis@ville-valbonne.fr

Programme d'intervention dans le champ de l'ESS

La Ville de Valbonne Sophia Antipolis a mis en place un CLDESS (Contrat Local de Développement de l'ESS) qui répond concrètement aux enjeux du territoire valbonnais à travers un plan d'actions qui se présente selon 2 axes :

Axe 1 : Développement économique

• **La création de liens et de passerelles entre les entreprises de la Technopole et les structures de l'ESS du territoire**
- Organisation d'ateliers permettant de faire se rencontrer entreprises dites classiques et structures de l'ESS pour répondre à certains de leurs besoins (nettoyage, informatique,…) ou créer des projets communs dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Entreprises.
- Rencontre avec le Secrétaire Général du Club des Dirigeants et Telecom Valley
- Valbonne Sophia Antipolis accueille Talents des Cités Alpes Maritimes

• **Mobiliser l'épargne citoyenne au service des projets ESS**
- Déjeuner de sensibilisation à la finance solidaire
- Plateforme locale de la finance Solidaire

• **Favoriser les passerelles avec le commerce et l'artisanat**
- L'opération « transmission-reprise » de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 06
- Un groupe de travail réunissant ces acteurs économiques, des structures de l'insertion par l'activité économique (AVIE, C'MIEU), de Pôle emploi, de la Mission Locale et du Service Emploi de la Ville s'est réuni afin de mettre en relation l'offre et la demande de reprise d'activités commerciales ou artisanales, notamment par des jeunes. Cette expérimentation accompagne la reprise d'entreprises par leurs salariés sous le modèle économique SCOP.

• **Promouvoir l'activité commerciale de l'ESS**
- La Centrale d'Achat Responsable de l'Economie Sociale et Solidaire (CARESS)
- Stand au marché de Valbonne Village
- Stand au marché de Noël de Valbonne Village

• **Développer les clauses d'insertion dans les marchés publics**
- La rencontre départementale « l'Achat Responsable : une opportunité pour le développement de nos territoires »

Axe 2 : Mutualisation et complémentarité

• **Créer des outils de partage et d'échanges**
- Page dédiée au CLDESS sur le site de la ville : présentation des missions, des acteurs, de l'agenda de l'ESS
- Les rencontres du collectif d'acteurs de l'ESS de Valbonne de Sophia Antipolis

• **Créer des liens avec les autres CLDESS**
- Renforcement des coopérations entre les CLDESS via des rencontres organisées par la CRESS PACA
- La visite du Ministre délégué à l'Economie Sociale et Solidaire le 17 octobre 2013 pour le premier anniversaire du CLDESS
- Les deuxièmes rencontres de l'Economie Sociale et Solidaire, sensibilisation du grand public via la participation de 30 acteurs pendant le mois de l'ESS
- L'Economie Sociale et Solidaire : un atout pour le développement de nos territoires, ouverture par le Sénateur-Maire Marc Daunis de la restitution de l'état des lieux de l'ESS dans le département à la Business School SKEMA à Sophia Antipolis
- Participation aux Comités Techniques de Sélection, de la structure d'appui, la CLAIE 06, concernant le Dispositif Microprojet, le Dispositif Local d'Accompagnement et la gouvernance participative.

Collectivité territoriale de Corse

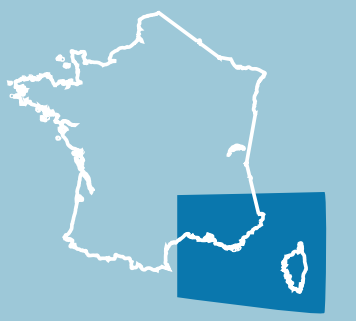

22, cours Grandval-BP 215
20 187 AJACCIO
www.corse.fr

310 000 habitants.

L'ESS en Corse

	Corse du Sud		Haute-Corse		Corse	
L'ESS en 2011	Nombre de salariés	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Nombre d'établissements
Association	3376	446	3938	563	7314	1009
Coopérative	360	36	452	49	812	85
Mutuelle	144	22	305	36	449	58
Fondation	0	0		1		1
Total ESS	3880	504	4695	649	8575	1153
Part ESS sur le territoire	7,9%	6,2%	9,6%	7,8%	8,7%	7,0%

> Chef du département Interventions Économiques – Responsable du Pôle régional ESS
Florence Bonifaci
florence.bonifaci@adec.corse.fr
04 95 50 91 40
> Conseiller exécutif – Président de l'Agence de Développement Économique de Corse
Jean Zuccarelli
jean.zuccarelli@adec.corse.fr
04 95 50 91 00

Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire est un acteur incontournable du territoire corse.
Tous secteurs confondus, elle représente : **1153 établissements** employeurs de l'ESS, soit 6,9% des établissements employeurs de la région, **8576 emplois salariés** de l'ESS soit 8,7% des salariés de la région, **72,6% des emplois sont occupés par des femmes, 7612 équivalents temps plein, 12,8% de l'ensemble des emplois** dans le secteur privé de la région, **190,2 millions d'euros de rémunérations brutes** annuelles versées. Les trois familles de l'ESS n'ont pas les mêmes domaines d'intervention, les coopératives et mutuelles sont très présentes dans le secteur des activités financières et assurance et les associations dans l'action sociale. L'ESS est présente dans la plupart des domaines d'activités de l'économie insulaire, mais elle est prédominante dans les secteurs du tertiaire.La répartition des emplois par secteur d'activité en Corse est similaire à celle du niveau national. L'Action sociale, premier employeur de l'ESS, concentre le taux le plus élevé de salariés (68,1%) dont 72% d'établissements font partie de l'économie sociale et solidaire. La proportion dépasse 1 emploi sur 2 dans les sports et loisirs. Enfin, 38% des salariés des activités financières et d'assurance exercent dans un établissement de l'ESS et près d'un tiers pour le secteur des arts et spectacles

Présentation de la politique ESS

En 2011, la Collectivité Territoriale de Corse a décidé de mettre en œuvre une démarche pour le développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire en inscrivant ce secteur au rang de ses priorités et en le reconnaissant tant d'un point de vue budgétaire que d'organisation et de transversalité des actions.

Le point de départ de cette démarche a été l'adoption par l'Assemblée de Corse en mars 2011, du plan régional de soutien au secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, Cors' Éco Solidaire porté et mis en œuvre par l'Agence de Développement Économique de la Corse et décliné en 9 axes d'intervention allant de la structuration à la représentation du secteur en passant par l'accompagnement, le financement, la création, le maintien et la qualification d'emplois durables, la formation, l'intégration des clauses sociales dans la commande publique et l'amélioration des conditions de travail. Depuis l'adoption du Plan Cors' Éco Solidaire, des partenariats forts ont été noués avec la CRESS CORSICA, acteur essentiel de ce secteur, les outils financiers spécifiques, Corse Active, Initiative Réseau, IMF Créasol, l'ADIE, la BGE Ile Conseil, la couveuse d'entreprise de Corse, la coopérative d'activité et d'emplois A Prova, la SCOP Petra Patrimonia, l'ARACT, l'association A Murza (Cap Emploi),... etc. L'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de financements ont été ouverts aux structures de l'ESS.

Le plan Cors'Eco Solidaire a eu pour ambition de fixer, pour les 4 années 2011-2014, les orientations régionales en la matière et d'encourager d'autres formes d'entreprenariat en Corse.

Programme d'intervention dans le champ de l'ESS

A travers le Plan Cors'Eco Solidaire 2, la Corse souhaite répondre aux enjeux présents et futurs de l'ESS et présenter les axes de sa politique sur la période 2014/2020. L'objectif du plan est double : il vise à la fois à valoriser et poursuivre la structuration de l'existant, mais aussi à présenter les chantiers futurs. Dans ce cadre, la Collectivité Territoriale de Corse propose d'intervenir sur :

- Le pilotage et la gouvernance régionale du secteur pour améliorer sa visibilité et sa reconnaissance ;
- L'accompagnement et la promotion de l'entrepreneuriat coopératif,
- L'optimisation des partenariats financiers,
- Le développement des structures d'insertion par l'activité économique
- Le financement des projets et des structures de l'ESS
- L'insertion sociale et professionnelle des publics vulnérables et défavorisés
- La formation des acteurs,
- L'amélioration des conditions de travail dans les entreprises,
- L'innovation sociale dans les territoires,
- L'animation des réseaux de l'ESS

Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette

Cité Yvan Audouard,
5 rue Yvan Audouard,
13200 Arles
www.agglo-accm.fr

> **Hamina Afkir**
Vice-présidente déléguée à l'ESS
> **Véronique Bouin**
Chargée de mission économie sociale et solidaire
v.bouin@agglo-accm.fr
04 86 52 60 36

6 communes / 82684 habitants

Les chiffres clés

L'ESS représente sur le territoire de la communauté d'agglo :

• Près de 3 000 emplois salariés dans l'ESS
soit 11,3% de l'emploi total,

• 330 établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire
soit 10,1 % des établissements employeurs sur ACCM.

Source : Insee Clap 2010 ; Traitement : Observatoire Régional ESS PACA.

Le CLDESS d'ACCM

La communauté d'agglomération ACCM a affirmé sa volonté de promouvoir et de développer l'ESS en signant un contrat local de développement de l'économie sociale et solidaire (CLDESS) avec le conseil régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce contrat a été signé en 2011 pour une durée de trois ans.

Dès la signature une démarche participative a été organisée par ACCM afin de définir collectivement le plan d'actions ESS du territoire. Plusieurs axes de travail ont été identifiés : gouvernance du contrat, communication, formation, inclusion de l'ESS dans les dispositifs classiques mis en œuvre sur le territoire, renforcement et développement des initiatives, etc.

Les principales actions réalisées ont été les suivantes :

• organisation d'événementiels afin de sensibiliser et d'informer sur l'ESS,
• soutien technique et financier au réseau d'acteurs,
• mise en place au niveau local d'un accompagnement des porteurs de projets ESS,
• partenariat avec Esia sur le DLA.

Le CLDESS 2 est en cours d'élaboration. ACCM souhaite continuer ses actions contribuant à mettre en place un éco-système favorable au développement des activités ESS.

De la boutique éphémère à **L'Autre Boutique**

Communauté d'Agglomération Pays de Grasse

Suite à une évaluation positive de l'ouverture d'une Boutique éphémère de la consommation responsable dans le centre-ville de Grasse, il a été décidé de poursuivre cette démarche en la dotant d'un cadre plus pérenne.

> **Dominique Blanc**
Directrice
RESINES Esterel Azur
ACI REA - ACI ALINEAS - ACI LAB
06 20 97 45 90
www.biogeek.fr

Descriptif

Ouverture de l'Autre Boutique sur 100m2 :

- un **lieu de vente** et de promotion des produits et des producteurs inscrits dans une démarche de consommation responsable sur le territoire
- un **outil d'insertion** : création d'un chantier d'insertion avec 12 postes en charge de la vente porté par l'association Résines Estérel Azur
- un **espace de mutualisation** avec la couveuse d'entreprises du territoire « Créactive 06 » implantée au cœur même de la Boutique (espace de test pour la vente des produits et services des entrepreneurs et de formation aux techniques de vente).
- un **projet de coopération** entre entreprises de l'ESS pour la commercialisation de leurs produits et services.
- un **espace d'animation et de formation**, pris en charge par les partenaires du projet par transfert de compétences (monnaie temps et forme de mécénat de compétence) en direction des salariés du chantier, des couvés, et des citoyens avec une ambition spécifique de rendre la consommation responsable accessible à tous.
- un **show-room** sur le green IT (ou comment réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication animé par Eticiweb).

Objectifs

- compléter et diversifier l'offre d'insertion sur le territoire avec 12 postes en insertion sur des métiers en tension dans le secteur de la vente, inscrit sur une démarche d'innovation : démarche spécifique sur le thème de la consommation responsable et qui va explorer tous les modes de vente jusqu'à l'e-commerce.
- donner une lisibilité et une visibilité aux offres de produits, de services et aux producteurs responsables du territoire,
- soutenir le développement et la pérennisation des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire,
- développer les synergies (mutualisations, coopérations) entre acteurs dans un esprit de coopération économique,
- éveiller et accompagner l'évolution des habitudes de consommation des « consom'acteurs » en l'ouvrant à un plus large public (avec une priorité sur le public CUCS),
- valoriser les nouvelles technologies au service d'une démarche éco-responsable.
- contribuer à la dynamique économique du territoire, à la revitalisation du centre-ville,
- soutenir l'entreprenariat et notamment sensibiliser à l'entreprenariat social.

Cible(s)

- les entreprises de l'ESS du territoire prêtes à s'impliquer sur un projet d'espace de vente collectif,
- les consommateurs du territoire avec une ambition particulière de sensibiliser et rendre accessible aux plus exclus cette démarche de consommation responsable.

Modalités de mise en œuvre

Expérimentation sur un concept de Boutique à l'été 2013. Ephémère depuis 2010 d'abord réservé aux entrepreneurs à l'essai, puis ouverture à un collectif de fournisseurs de l'Economie Sociale et Solidaire été 2013 (de juin à septembre).

Des outils d'évaluation sur l'expérimentation de 2013 ont été mis en place (grille d'évaluation qualitative et quantitative, questionnaires auprès des clients).

Les résultats positifs et l'existence d'un collectif « fort » sont à l'origine de l'ouverture de l'Autre Boutique.

- Mise en place d'un chantier d'insertion pour la vente des produits.
- Réalisation d'une charte qui pose les principes du projet pour les membres fondateurs, les fournisseurs, les consommateurs
- Organisation du conventionnement avec les fournisseurs.
- Mise en place d'un programme d'animations en direction des habitants du centre-ville (partenariat avec le Centre social), et en direction des autres consommateurs (prestations payantes qui alimentent le modèle économique).

Moyens affectés et partenaires financiers

- la location d'une boutique avec un bail précaire sur un an,
- une mutualisation de l'espace avec la couveuse Créactive 06
- des soutiens financiers de l'État, de la région et du conseil général sur le chantier d'insertion porté par l'association Résines et de la communauté d'agglomération sur le projet global (le chantier d'insertion Résines Estérel Azur porteur du chantier « L'Autre Boutique », la couveuse d'entreprises Créactive 06, la scop EticWeb –spécialiste des nouveaux usages des technologies de la Communication-, le producteur Bio La Ferme Saint Jean, et l'association Le Serpentin qui favorise l'insertion de personnes handicapées).

Autres partenaires

- La Direccte 06
- Le conseil général du 06 et conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Le service « promotion du commerce » de la ville de Grasse,
- Les services développement économique et Emploi –Solidarités de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse,

Impacts / évaluation

Mise en place d'outils d'évaluation portant sur le fonctionnement du collectif sur la gouvernance, la mutualisation de l'espace et des outils, les résultats en termes d'insertion, la viabilité économique du projet, les impacts sur la dynamique socio-économique du territoire….

SCIC ôkhra

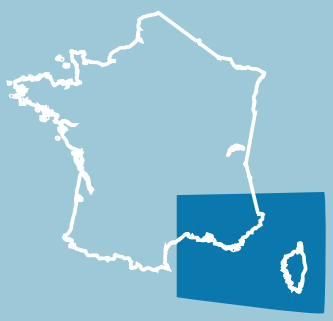

> **Mathieu Barrois**, président directeur général
mathieubarrois@okhra.com
06 81 66 03 21
04 90 05 66 69
Conservatoire des ocres & de la couleur - Usine Mathieu - D104
84220 Roussillon
http://okhra.com/

Le projet de conservatoire des ocres et de la couleur est fondé sur l'affirmation que la culture technique et industrielle est créée par les entreprises, les artisans et que sa conservation doit obligatoirement passer par la transmission des savoir-faire. La seule conservation d'un matériel ancien ne suffit pas à assurer cette mission qui doit être conçue en collaboration étroite avec les acteurs qui détiennent encore ces techniques. Cette démarche doit être ancrée dans le monde économique et intégrer la dimension culturelle. Le rôle d'un conservatoire des ocres, à l'instar d'un conservatoire de musique, de danse ou de théâtre, est de pratiquer la discipline que l'on entend conserver. C'est un outil au service des professionnels et du grand public et c'est aussi un lieu de rencontre entre eux.

Objectifs / Enjeux

Depuis son origine, la volonté d'ôkhra est de prouver qu'une entreprise peut poursuivre des objectifs à la fois économiques et culturels, dans un équilibre riche et innovant :

- la **culture technique et les savoir-faire** sont issus du monde productif et leur transmission doit se faire avec et par ceux qui en sont les producteurs:
- les **outils économique**s sont mis au service des ambitions culturelles du projet et s'en nourrissent en retour, dans le respect des principes de l'Économie Sociale et Solidaire;
- la **gestion à but non lucratif et la gouvernance participative** fondent l'intérêt collectif visant à dépasser les conflits d'intérêt.

L'entreprise à vocation culture fonctionne sur cette idée de lien étroit entre économie et culture. Chez ôkhra le profit dégagé par les activités commerciales (accueil, comptoir, librairie, formation…) est réinvesti dans des activités culturelles (patrimoine, industriel, matériauthèque, bibliothèque, création artistique, animation de réseaux culturels et coopératifs).

Les activités de la SCIC se répartissent entre prestation de service et vente de marchandises. Toutes ces activités ont leur dimension économique et leur dimension culturelle selon le principe :

« Cultivons l'économie sans économiser la culture ! »

	économie	culture et intérêt collectif
Pôle patrimoine et territoire : le lieu	Visites animations pour enfants, adultes et groupes	Valorisation du patrimoine et de l'ancienne usine Mathieu
Pôle ressources et matériaux de la couleur : le produit	Vente sur place et à distance de matériaux de la couleur et librairie	Centre de ressources : archives, bibliothèque, matériauthèque
Pôle pratiques et pensées de la couleur : l'homme	Centre de formation pour adultes particuliers et professionnels	Programmation culturelle, artistique et scientifique
Pôle gestion et développement de l'entreprise culturelle : le projet	Développement économique, partenariats privés et publics	Expérimentation multipartenariale Scic et éthique du projet

Partenaires

En 1994, l'association ôkhra est créée par deux porteurs de projets, Barbara et Mathieu Barrois et la municipalité de Roussillon, avec le soutien du Parc naturel régional du Luberon. En 2004, ôkhra compte 450 adhérents, 10 salariés, des bénévoles, 25 000 visiteurs par an, 1800 jours/stagiaires et des partenariats de tous horizons.

Pour la municipalité, il s'agit de faire revivre son patrimoine sans que cela pèse sur les finances publiques. Pour les porteurs de projets, l'enjeu est de démontrer que la culture technique créée par les entreprises et les artisans peut être source de création de richesse et de développement économique en les associant au projet. L'activité est menée avec les méthodes de l'entreprise privée dans un secteur culturel à but non lucratif.

En 1998, en vertu du contrat d'affermage signé avec la commune de Roussillon, l'association a obtenu la délégation de Service Public culturel et touristique de l'usine Mathieu pour une durée de 12 ans.

De 1998 à 2002, l'activité d'ôkhra ne cesse d'augmenter, des emplois sont créés, des partenariats se consolident et de nouveaux projets voient le jour. En 2002, l'association comprend plus de 400 membres, dont 1/3 a un enracinement local. Les fondateurs mènent une réflexion avec le conseil d'administration de l'association sur l'évolution et la pérennité d'ôkhra. Les groupes de réflexion, réunissant notamment les administrateurs et les salariés, fait ressortir le statut SCIC comme une réponse adaptée au projet : une société coopérative permettant d'impliquer au même niveau, différents types d'acteurs autour d'un projet économique et social.

La transformation en 2005 de l'association ôkhra en SCIC a permis de rendre collectivement durable un projet porté et garanti par les fondateurs initiaux, alors qu'il met en jeu un patrimoine culturel et technique primordial pour le territoire. Sont notamment sociétaires de la Scic la commune de Roussillon, la Région PACA, la communauté de communes Pays d'Apt Luberon, le parc naturel régional du Luberon et prochainement le conseil général de Vaucluse. Sur un capital de 185 400 €, les collectivités locales détiennent 28 400 €.

Pôle Mobilité « Mobilis 06 »

Association AVIE

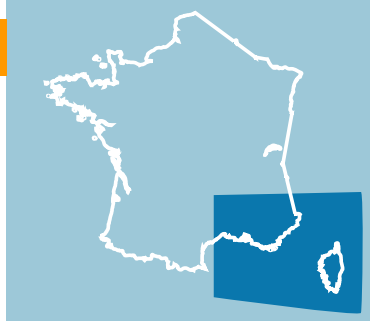

> Emilie Artigarrède
04 rue Louis Funel 06560
Valbonne
avie.mobilis06@wanadoo.fr
06.73.94.74.04

Mobilis06 est une plateforme mobilité née d'une réflexion conjointe entre les différents acteurs de l'insertion sur la ville de Valbonne. Comment permettre à un demandeur d'emploi d'accepter une offre de travail quand il n'a pas les moyens matériels de s'y rendre et que le territoire est dépourvu de transports collectifs ?

AVIE a alors acquis quelques mobylettes pour apporter une réponse rapide et la reprise de l'emploi dans l'immédiat. Par la suite les acteurs locaux (Région, Plie, Mission locale) ont décidé de soutenir, structurer et modéliser la plateforme mobilité : MOBILIS06 en fonction des besoins et spécificités du territoire des Alpes Maritimes.

Objectifs / Enjeux

Mobilis06 est une action globale qui favorise la mobilité des publics en insertion sur le département. La plateforme mobilité doit fournir aux conseillers emploi des outils clairs et rapidement utilisables pour lever le frein de la mobilité du demandeur d'emploi. Elle doit permettre au bénéficiaire de solutionner des difficultés matérielles et/ou pratiques propres aux déplacements pour laisser la place à sa recherche de l'emploi.

Mobilis06 est aussi un outil de veille pour communiquer avec les institutions sur le rôle et l'utilité d'une plateforme mobilité dans les orientations politiques et de développement des territoires. Avec le Réseau des Acteurs de la Mobilité en PACA (RAM), nous développons en région : des garages associatifs, des ateliers de réparation solidaire, des ateliers de formation adressés aux conseillers emploi, des modèles d'auto-écoles sociales adaptés aux besoins des territoires.

Cible(s)

La plateforme est accessible à toute personne en insertion « socio-professionnelle », orientée par un prescripteur.
La plateforme accompagne chaque demandeur d'emploi, de toute commune du département, de tous âges, de toutes conditions, à partir du moment où, dans son parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle elle rencontre des difficultés liées à sa mobilité.

Modalités de mise en œuvre

Nos réponses proposées aux personnes accompagnées :

- Accompagnement vers une mobilité autonome
- Sensibilisation à la sécurité routière
- Mise à disposition de véhicules
- Transport à la demande micro collectif
- Evaluation et aide à la reprise de la conduite
- Auto-école sociale

Partenaires

- Financeurs : Région-Département-Etat-Nice Côte d'Azur-CASA-CAPG -Pôle Emploi.
- Prescripteurs : Missions locales, Cap Entreprise, associations, Plie de Cannes, CCAS, MSD

Mobilis 06 est porté par l'association AVIE, qui a également un pôle d'insertion sociale et professionnelle. Dans ce cadre, l'Association Intermédiaire qui a accueilli 282 personnes en 2013, travaille avec les écoles de la ville de Valbonne Sophia Antipolis via un marché clausé.

La FRESC

Fédération de Reconquête Économique, Sociale et Culturelle

La FRESC, association loi 1901, a pour volonté de proposer des moyens de nouer des liens sociaux, de participer à une dynamique de développement local et de promouvoir l'animation rurale, basée notamment sur une transmission de savoirs, de savoir-faire et de valeurs. Elle intervient principalement sur le canton de Petreto-Bicchisano, regroupant 1700 habitants répartis sur 6 communes au Sud du Parc naturel régional de la Corse.

> **Paul-Joseph Caïtucoli,** président
> **Dominique Faux,** animatrice
Quartier Gaci,
20410 Petreto-Bicchisano
fresc@orange.fr
04 95 25 46 49
www.vaddi-e-paesi.com

Objectifs

Depuis sa création fin 2008, la FRESC favorise le partage d'expériences dans l'objectif de donner à chacun la possibilité de « faire et construire ensemble ».

L'association a pour objet :

- La promotion et le développement économique, social, culturel et sportif
- L'animation du territoire et l'organisation de manifestations
- La formation et l'information des différents publics
- La préservation et la valorisation du patrimoine (environnemental, bâti, culturel, etc…)
- La vente de produits et de prestations de services pour que l'association puisse étendre ses activités.

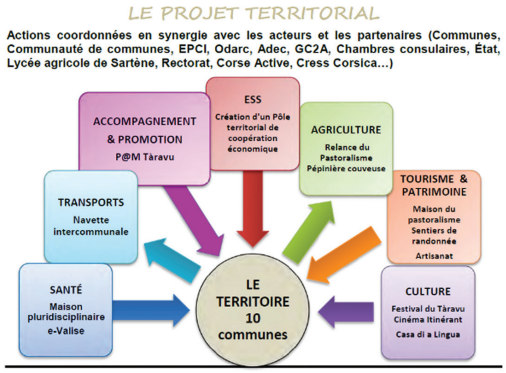

La FRESC est un lieu de :

- Représentation des partenaires
- Concertation
- Réflexion, analyse et étude
- Définition des priorités du développement micro régional global
- Soutien et coordination des projets
- Mise en synergie des moyens (humains, techniques et financiers).

Partenaires

Pour porter son projet associatif, la FRESC développe de nombreux partenariats. Voici les principaux acteurs qui la soutiennent :

La Collectivité Territoriale de Corse, l'État, l'Europe, le Conseil Général de la Corse-du-Sud, les Chambres consulaires de la Corse-du-Sud, la Communauté de Communes du Taravo, les communes du Tàravu : Argiusta-Moriccio, Casalabriva, Ciamannacce, Forciolo, Moca-Croce, Olivese, Petreto-Bicchisano, Sollacaro-Calvese… ,l'Agence du Tourisme de la Corse, l'OTI du Sartenais Valinco Taravo, le Conseil Economique, Social et Culturel de Corse ; l'Académie de Corse ,l'Université de Corse , le Lycée agricole de Sartène (LEGTA),le Collège du Tàravu, la DRAC de Corse, Pôle Emploi, la Mission Locale Porto-Vecchio / Sud Corse, l'AFPA, l'ONF, le CRPF de Corse, le Parc Naturel Régional de Corse, la CAF de Corse-du-Sud, la MSA de Corse, La Poste de Corse, Corse Active, la CRESS Corsica, BGE Ile Conseil & La Couveuse d'Entreprises de Corse, la Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Corse, le Crédit Agricole de la Corse, Groupama Alpes-Méditerranée, la FALEP de Corse-du-Sud, l'OCCE 2A, l'association Corsica.Doc, l'association Diffusion KVA, l'association Basta u Focu!, l'association A Buttega, les entreprises et autres associations du Tàravu…, Air Corsica, CMN, SNCM, Corsica Ferries, les médias régionaux, etc…

Comité d'expansion 05

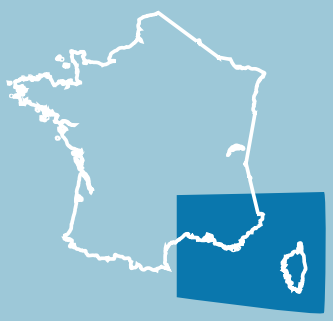

> **Fabien Harel,** directeur
Comité d'expansion 05
40 rue Carnot – 05000 Gap
04 92 53 30 30
contact@comite-expansion05.fr
www.comite-expansion05.fr

Le PTCE en émergence « filières locales d'écomatériaux» vise trois grands objectifs :

- **favoriser la production d'éco-matériaux en mobilisant les ressources naturelles, humaines et les savoir-faire locaux ;**
- **réaliser des éco-constructions locales comme soutien au développement durable du territoire, c'est-à-dire comme expression d'une commande écologique, économique et d'utilité sociale ;**
- **positionner les organismes de formation locaux en tant qu'acteurs valorisant le territoire à travers la production de connaissances (participation à des travaux de recherche etc.), la diffusion de connaissances, et grâce à des outils d'insertion des personnes éloignées de l'emploi.**

Objectifs

Les enjeux auxquels la dynamique du Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE), retenu dans l'Appel à projet gouvernemental lancé en 2014, apporte des réponses résident dans :

- l'accompagnement à la création ou la diversification d'éco-activités basées sur les ressources du territoire ;
- la démocratisation de l'écoconstruction, encore trop confidentielle ;
- l'adaptation réactive des outils et contenus pédagogiques au sein des établissements et organismes de formation du territoire (perspective d'un centre régional de formation à l'écoconstruction dans les Alpes du Sud).

À ces fins, le PTCE met en œuvre les actions suivantes :

- valorisation des ressources locales pour la production d'éco-matériaux locaux industriels ou non industriels dans les filières biosourcées (bois, pailles de céréales et chanvre) et minérales (plâtre, terre, chaux et pierre) ;
- mise en œuvre de partenariats pour l'intégration effective de ces matériaux locaux dans les constructions locales et leur commercialisation en circuits courts ;
- mise en œuvre de partenariats pour l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi vers un emploi durable ;
- assistance auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés dans leur rôle de soutien aux acteurs locaux, et en particulier dans la formulation de la commande publique sur les conditions d'insertion sociale et d'inclusion des performances environnementales ;
- instrumentation et métrologie de constructions/rénovations pour agir dans les cursus de formation initiale locaux et dans le cadre des formations continues des acteurs du bâtiment ;
- appui à la recherche sur les matériaux et les systèmes constructifs visant l'amélioration de la performance énergétique ;
- diffusion des savoirs et savoir-faire utiles à l'éco-construction via les structures de formation locales et réalisation d'expérimentations d'éco-matériaux.

Partenaires

La mobilisation du PTCE s'appuie sur une forte diversité de structures, le Comité d'expansion 05 – agréé Comité de Bassin d'Emploi de Gap - comprend 24 membres : élus, organisations syndicales, organismes représentatifs des chefs d'entreprises, des chambres consulaires et des associations locales d'entrepreneurs. D'autres acteurs importants quant à l'émergence puis le développement et la consolidation du PTCE sont engagés avec la structure porteuse que constitue le Comité d'expansion :

Acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) :

- Union départementale de l'ESS 05 ;
- Chambre régionale de l'ESS PACA ;

Structures d'aide à l'emploi :

- Collectif 05 (représentant du secteur de l'insertion par l'activité économique).
- Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) ;
- Associations intermédiaires (AI).
- Petra Patrimonia (coopérative d'activité et d'emploi) ;

Acteurs de la recherche :

- LEST (Laboratoire d'économie et de sociologie du travail) ;
- Laboratoire PACTE (Politiques publiques, action territoriale et territoire)
- Polytech Marseille (appui à la recherche et développement (caractérisation) sur les matériaux)

Organismes de formation :

- ADFPA (Association départementale pour la formation et le perfectionnement des agriculteurs des Hautes-Alpes) ;
- AFPA (association pour la formation professionnelle des adultes) ;
- GRETA (formation professionnelle) ;
- Le Gabion (centre de formation professionnelle en éco-construction, patrimoine, rénovation).

Pouvoirs publics :

- DIRECCTE ;
- Préfecture
- Caisse des Dépôts et des Consignations
- Conseil régional PACA ;
- Conseils généraux des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence

Pays Gapençais, Serre-Ponçon-Ubaye-Durance, Sisteronais-Buech, Grand Briançonnais, etc.

Le Conseil général des Hautes-Alpes met actuellement en place une agence d'ingénierie territoriale au service des communes et communautés de communes. La compétence bâtiment y serait intégrée ainsi que celle du facilitateur de clauses d'insertion et environnementales.

Bou'Sol

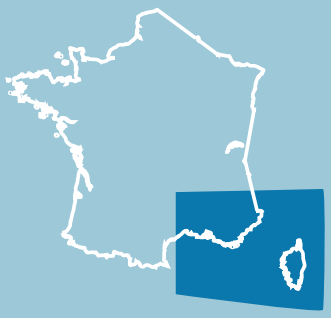

> **Benjamin BOREL & Samuel MOUGIN**
// co-gérants
58-60 avenue Maréchal Foch
13.004 MARSEILLE

b.borel@bou-sol.eu / s.mougin@bou-sol.eu
04 91 34 93 07
www.bou-sol.eu

Bou'Sol est une SCIC qui structure un réseau de boulangeries solidaires positionnées sur la restauration collective. Leur solidarité s'exprime dans 3 dimensions :

- **Un mode de production sous format d'entreprise insérante (entreprise d'insertion ou apparentée) ;**
- **Un mode d'approvisionnement bio en circuit-court dans une logique de structuration d'un éco-système local sur la filière blé/farine/pain ;**
- **Un système de péréquation des prix entre les utilisateurs pour permettre l'approvisionnement de structures caritatives (Restos du Cœur, centre d'hébergement d'urgence,...) et dans une logique de « bio pour tous ».**

Bou'Sol ne produit pas de pains, elle s'apparente à une structure d'ingénierie qui permet la création de boulangeries solidaires dénommées « Pain et Partage » sur les territoires puis anime toute la dynamique collective (liens avec les opérateurs de la restauration collective, inscrit dans une dynamique RSE, liens avec les réseaux du sanitaire médico-social, lien avec les réseaux d'appui à l'agriculture bio et les réseaux citoyens).

Bou'Sol est lauréat 2013 coup de cœur du concours EKILIBRE pour le commerce équitable et solidaire attribué par le Ministère de l'Economie Sociale et Solidaire.

Objectifs

La logique de création de la SCIC Bou'Sol répond à un souhait de pouvoir proposer une réponse d'ESS à un besoin « primaire » en lui donnant une dimension plus humaine et territoriale.

Nous sommes partis sur la production de pains bio élaborés avec de la farine (T65 et T80) sans additifs ni améliorants pour répondre aux enjeux,

- **de santé public** (pesticides // maladies professionnelles chez les agriculteurs ; produits trop raffinés et additifs // développement d'intolérances alimentaires, problématiques de surproduits chez les enfants) ;
- **environnementaux** (pesticides // perte de biodiversité ; circuit-court // baisse de l'impact du transport) ;
- **économiques** (circuit-court // effet démultiplicateur de la valeur-ajoutée produite sur un territoire) ;
- **professionnels** (profession boulangère en manque de personnels disposant de compétences de base // problématique d'adéquation des formations continues & initiales).

L'objectif de Bou'Sol est de pouvoir contribuer à fournir un pain bio de qualité artisanale avec un volume de production semi-industrielle, de participer au développement des surfaces agricoles utiles en bio, de favoriser le retour en emploi durable de personnes en situation de précarité sociale, d'être un acteur de la solidarité entre les citoyens, et d'être un vecteur de solidarité entre les espaces urbains et ruraux.

Cibles

Les publics cibles indirects du réseau sont tous les consommateurs de la restauration collective.

De façon plus opérationnelle, nos cibles sont les restaurants scolaires, restaurants d'entreprises et centres d'hébergements.

Nos interlocuteurs pour les approvisionner sont les opérateurs de restauration collective, les collectivités territoriales, les associations lorsqu'elles ont conservé la gestion en directe de la restauration.

Modalités de mis en œuvre

Création de boulangeries solidaires sur différents territoires, Marseille, actuellement en production dans le cadre d'un chantier d'insertion, Montpellier, production prévue à partir de décembre, Calais, Lyon et une seconde boulangerie sur Marseille sont en projet.

Partenaires

Le partenariat avec les collectivités locales se fait à différents niveaux,

- **ANTE création :** le projet a pu se structurer grâce au soutien du Conseil Régional PACA qui par le biais du dispositif FONDEX a permis de passer de l'idée au projet et a facilité l'amorçage du projet.
- **POST création :** outre la poursuite d'un appui (en étude) de l'entité régionale pour accompagner la montée en charge, notre lien avec les collectivités locales passe par la dimension « achats » de ces dernières. Le développement des boulangeries solidaires est permis par le développement du marché du bio, notamment dans la restauration collective, faisant écho à des aspirations citoyennes et retranscrits dans les appels d'offres publics. La dimension d'achats responsables (intégrant potentiellement des clauses d'insertion) est un élément fort du lien que nous travaillons avec les institutions locales.

Afin de traduire cet ancrage territorial et cette notion d'intérêt collectif, le Conseil Régional PACA est sollicité pour participer à la gouvernance de la SCIC.

La dimension partenariale est un élément structurant dans notre démarche. La création de la SCIC reflète cet aspect du projet qui s'apparente aux dynamiques cluster et d'animation d'intelligence collaborative afin de mieux répondre aux enjeux des territoires concernés. A cet égard Bou'Sol a été reconnue PTCE sur son aspect structuration de l'écosystème en PACA et a vocation à essaimer cette structuration sur les territoires d'implantation de nouvelles boulangeries solidaires.

CARESS

Centrale d'Achats RESponsables et Solidaires

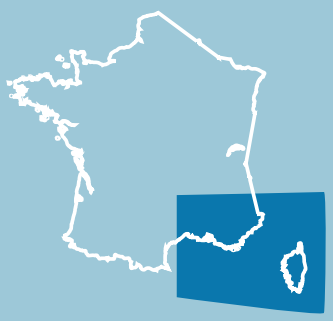

> **Nacéra Benoudjit**
directrice
> **Cristina Delgado**
chargée de mission
Maison de l'Economie et du Développement Solidaire
AREP Center
1, Traverse des Brucs
06560 Sophia Antipolis
maison.economiesolidaires@orange.fr
Tél : 04 92 38 94 26
www.maison-eco-solidaires.org

Un projet innovant et ambitieux pour les Alpes-Maritimes.
Le contexte actuel de crise économique et environnementale nous incite et même nous oblige à devenir des acteurs de changement.
Le développement durable et la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) posent aux entreprises des questions auxquelles l'Économie Sociale et Solidaire veut répondre. C'est pourquoi la Maison de l'Économie et du Développement Solidaire (MEDS), située au cœur de la Technopôle de Sophia Antipolis, souhaite accompagner les entreprises, les collectivités et l'ensemble des salariés et des citoyens dans leurs démarches d'achat et de consommation responsable. Elle se donne pour objectif de les sensibiliser, les inciter et de leur faciliter le « passage à l'acte » !

Que proposons-nous ?

La plateforme web CARESS (**www.achats-responsables-06.org**) recense des produits et services proposés à la vente, tous relevant des fournisseurs responsables des Alpes Maritimes, signataires de la charte fournisseur.
Chaque produit sélectionné est accompagné de son descriptif mais aussi d'une explication sur sa plus-value sociale et environnementale : « en achetant ce produit je contribue à… ».
Nous présentons un catalogue varié de produits et services de l'Economie Sociale et Solidaire avec des tarifs préférentiels pour les acheteurs.
La MEDS élargit ainsi son rayonnement et bénéficie d'une nouvelle ressource financière non par le système des commissions mais par l'augmentation de son nombre d'adhérents (adhérents-fournisseurs + adhérents consommateurs).

CARESS, plus qu'un outil de vente en ligne :

- **Outil d'information et sensibilisation aux Achats responsables** Veille informative assurée par la MEDS et publication de liens vers de sites utiles et partenaires du projet.
- **Outil de dynamisation territoriale** via des rencontres entre consommateurs et fournisseurs locaux, journées découvertes.
- **Outil d'accompagnement des structures de l'ESS** dans leur démarche de commercialisation et marketing : ateliers thématiques, réunions collectives, création de nouveaux outils (exemple : Catalogue coffrets-cadeaux 2014) coordination et mise en lien avec d'autres dispositifs d'accompagnement (Boutiques de gestion & Réseau Local d'Accompagnement 06, Dispositif Local d'Accompagnement, différents dispositifs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 06 …).
- **Outil d'accompagnement à l'Economie Responsable** tant pour les consommateurs (entreprises & collectivités) que pour les fournisseurs

Objectifs

- Promouvoir les achats responsables et faciliter l'acte d'achat,
- Offrir de la visibilité et développer les débouchés commerciaux des structures de l'économie sociale et solidaire des Alpes Maritimes par l'accompagnement et la mutualisation d'un outil de ventes efficaces et d'autres actions commerciales.
- Permettre aux particuliers et aux salariés des PME/TPE/Collectivités des Alpes Maritimes d'accéder à des offres de produits/services au même titre que les salariés des grandes entreprises.
- Accompagner les entreprises et les collectivités dans leur démarche d'achats responsables.

Cibles

- **Les structures d'Economie Sociale et Solidaire (ESS)**

Le but ultime de notre projet est de promouvoir et développer l'Economie Sociale et Solidaire dans les Alpes Maritimes.
Ainsi, notre cible principale est constituée par les Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire des Alpes Maritimes (Associations, structures de l'IAE, structures du secteur adapté, SCIC, SCOP).

- **Autres structures hors statut juridique ESS**

Entreprises dites classiques, mais avec une plus-value sociale ou environnementale forte sur le territoire des Alpes Maritimes (des producteurs locaux bio, par exemple).

- **Les adhérents consommateurs**

Un de nos objectifs est de sensibiliser les non « consom'acteurs » et de démocratiser la consommation responsable.
Public visé : Entreprises, Associations, Collectivités, Comités d'entreprises/ Comités des œuvres sociales, salariés des PME/TPE, salariés de l'ESS et autres individuels.

Modalités de mise en œuvre

- Financement à l'émergence par le dispositif microprojet.
- 1,7 ETP affecté au projet
- Travail en réseau pour le développement du projet (COPIL, Réunions de concertation…).

Partenaires

- **Financeurs** : Union Européenne, Région PACA, Mairie de Valbonne Sophia Antipolis
- **Opérationnels :** CLDESS VSA, CLDESS Pays de Grasse, UTESS, Ethicum, CARMA, AFQP06, CCI, Service Développement Durable Conseil Général…